

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
LA BEAUMELLE
(1726-1773)

XVII

septembre 1769 – 1^{er} août 1772

Éditée par Hubert BOST, Claude LAURIOL
et Hubert ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE

Avec la collaboration de Pauline HAOUR,
Claudette FORTUNY et François PUGNIÈRE



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION DU VOLUME XVII

Cette période est marquée par le séjour de plus de deux années de La Beaumelle à Paris où il est venu tirer profit de la faveur de ses amis les Du Barry, principalement de Chon qui occupe une place privilégiée auprès de sa belle-sœur la maîtresse du roi. Son frère Jean Angliviel l'y rejoindra de février à septembre 1771, puis sa femme de novembre 1771 à août 1772.

La mauvaise santé de La Beaumelle est devenue la préoccupation dominante de ses correspondants, même si lui-même, qui s'est mis au lait d'ânesse, a tendance à en minimiser la gravité. Avec son attachement pour la toute jeune Aglaé, elle explique ses atermoiements pour se décider à quitter le Languedoc comme il y est autorisé depuis la levée le 17 mars 1769 de la lettre d'exil qui le maintenait loin de Versailles et de Paris.

À Mazères La Beaumelle s'occupe principalement de la mise en valeur de la propriété de sa femme à la Nogarède : il aménage des terres, plante des mûriers, suit sur le marché le prix des céréales qu'il produit. Sans être abandonnées, sa *Vie de Maupertuis* et sa *Henriade* commentée ne trouvent place que dans ses échanges avec La Condamine. Dans ses rares lettres à son frère, il ne parle guère que des Du Barry et de ses hésitations à se rendre à Paris. Il est à remarquer que cette correspondance dont nous disposons s'interrompt pendant cinq mois de décembre 1769 à avril 1770.

Arrivé à Paris fin mai 1770, La Beaumelle est d'abord logé chez La Condamine puis à l'hôtel de Candie, avant de s'installer fin juillet dans l'appartement que Mlle de Faverolles met à sa disposition au cul-de-sac Saint-Thomas-du-Louvre.

Dans chacune de ses lettres ou de ses billets, l'envahissante Anne de Faverolles lui recommande régime et repos, tant et si bien que sa femme y suspecte une tactique pour le maintenir dans sa dépendance. Lors de son séjour dans la capitale, les correspondants de Jean Angliviel le pressent de ramener son frère se rétablir à Valleraugue. Quand Mme de La Beaumelle vient passer sept mois à Paris, elle dresse un tableau pitoyable du mode de vie de son mari. Elle évoque rhume, sciatique, douleurs, état grabataire, somnolence, prostration produite par l'usage continué d'opium, pour expliquer son inaction dans des démarches pressantes. Une longue facture

dressée par un apothicaire parisien permet de suivre sa lourde consommation de calmants sur plusieurs semaines (voir LB 4850 n. 3).

La Beaumelle évoque rarement avec son frère les activités parisiennes que lui autorise sa santé. Les lettres de son hôtesse mentionnent certaines visites dans Paris, quelques dîners dans les environs, exceptionnellement des soupers, notamment chez Mme de Vermenoux, des visites chez le baron de Saint-Roman à Villejuif ou chez la duchesse d'Aiguillon à Rueil, ou encore des déplacements à Versailles le plus souvent pour rencontrer Chon Du Barry. Il est difficile de se faire une idée de son travail lorsqu'il parvient à s'arracher de sa torpeur. Il se fait envoyer de Mazères ses cartes à jouer remplies de faits, de dates et de références concernant Voltaire et Maupertuis. La Condamine lui prête un grand nombre de lettres écrites par Maupertuis ou à lui adressées notamment par le roi Frédéric II. Les travaux de copiste auxquels il se livre confirment qu'il s'emploie à achever sa Vie de Maupertuis et se consacre à l'édition commentée des Œuvres de Voltaire, entreprise démesurée pour laquelle il songe à un collaborateur. Il cherche aussi à faire imprimer sa traduction de Tacite et celle des *Odes* d'Horace pour laquelle un censeur est nommé le 9 août 1770. Il se lance dans la rédaction d'un *Journal de Législation* pour laquelle il signe un contrat le 6 août 1770. Il passe une convention avec le libraire Le Jay le 29 novembre 1770 pour la nouvelle édition de *La Henriade*. Il s'essaie à distribuer les 2 000 exemplaires de l'ancienne réalisée à Toulouse et entreposée secrètement à Mazères sous la responsabilité de Martimort.

La présence de La Beaumelle le 25 août, jour de la Saint-Louis, à la séance publique annuelle de l'Académie française est le signe qu'il juge venu le moment de satisfaire la promesse qu'il s'était faite après son premier embastillement : « Je ne serai jamais d'aucune académie, ou je serai de l'Académie » (à son frère, 3 décembre 1753 : t. VI, LB 1707). La *Lettre à Messieurs Philibert et Chirol*, qu'il rédige en septembre avec l'aide de La Condamine et qu'il fait publier à Paris dans *L'Année littéraire* et en Suisse par le libraire Barthélemy Chirol, constitue un hommage à l'Académie à laquelle il souhaite dédier son édition commentée de *La Henriade*. La Condamine est persuadé depuis longtemps que ses traductions de Tacite et d'Horace le qualifient déjà pour cette élection. Dans les lettres qu'il lui adresse, il évoque discrètement les obstacles qu'élèvent les partisans de Voltaire et lui conseille de rendre visite aux académiciens qui pourraient lui être favorables. De son côté, La Beaumelle explique à Manoël de Végobre que dans sa *Lettre à Philibert et Chirol* il a pris des précautions « pour ne pas effaroucher certains amis de Voltaire [qu'il a] intérêt de ménager » (LB 4589). Comme il l'avait tenté sans succès en 1767, La Condamine inter-

vient auprès du comte d'Argental pour rechercher les voies d'un apaisement. Nous ne connaissons ni le texte de sa lettre, ni de celle de d'Argental lorsqu'il la transmet à Voltaire. Seule a été conservée la réponse de Voltaire qui énumère une fois de plus tous les « crimes » de La Beaumelle qui amèneraient, au cas où ses « manœuvres » réussiraient, les plus hautes autorités de l'État et le Roi lui-même à l'écarter, comme il adviendra en 1772 pour Jacques Delille et Jean-Baptiste-André Suard. La Beaumelle rencontre ainsi Fréron, La Harpe et probablement Marmontel.

Une autre entreprise, celle-ci bien documentée, tient une grande place dans les activités de La Beaumelle. En novembre 1770 il se voit confier par Chon Du Barry le soin de constituer une bibliothèque digne de la maîtresse du Roi. Il dresse la liste des ouvrages, les dispose suivant les classifications en usage, en rédige le catalogue, procède aux achats auprès des libraires de ses connaissances tel Le Jay et reçoit les fonds nécessaires, il les fait relier aux armes de la comtesse et transporter jusqu'à Versailles. On trouvera dans les documents le contrat passé avec le relieur et les reçus correspondants. La longueur des états de dépenses des libraires nous a fait renoncer à les publier, et nous nous bornons à signaler en précisant la date et le nombre des volumes concernés. Nous disposons aussi du Catalogue entièrement rédigé de la main de La Beaumelle que nous ne reproduisons pas davantage, parce qu'il a fait l'objet d'une publication soignée par le bibliophile P. L. Jacob en 1874 à partir des copies conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal (alias Paul Lacroix : *Catalogue des livres de Madame Du Barry avec les prix. A Versailles 1771. reproduction du catalogue manuscrit original avec des notes et une préface*, 1874). Ni lui ni Charles Vatel dans son *Histoire de madame Du Barry* (1883) n'avait pu découvrir l'identité de ce mystérieux Lambomel présumé par eux un vieux libraire inconnu à Paris.

Cette mission ne fit pas l'objet d'une décision officielle : La Beaumelle ne fut nommé ni bibliothécaire ni lecteur de la comtesse, comme le bruit en courut, emplois que La Beaumelle tout comme La Condamine aurait considérés indignes de lui. Elle n'en était pas moins la marque d'un retour en grâce et d'une reconnaissance sociale. C'est lors de la livraison au palais de Versailles de la première caisse de livres le 23 ou le 24 mars 1771 que La Beaumelle est présenté à la comtesse Du Barry, au contrôleur général Terray et au Chancelier Maupeou. Paul Lacroix rapporte ce propos de Louis XV : « La marquise de Pompadour avait plus de livres, disait-il avec une sorte d'orgueil, mais ils n'étaient pas si bien choisis, ni si bien reliés que ceux de la comtesse, qui mériteraient d'être nommée notre bibliothécaire du château de Versailles ». Le peintre

Liotard fera le portrait de La Beaumelle après avoir fait ceux de Mesdames les filles du roi et celui de la Dauphine.

Dans cette même année 1770, le rôle joué par La Beaumelle dans les projets de Charles Panckoucke concernant l'*Encyclopédie* est également inconnu des historiens. Le libraire compte sur son entregent pour obtenir la restitution des trois volumes séquestrés à la Bastille et la permission d'en réaliser une édition renouvelée. On trouvera dans ce volume des lettres de Panckoucke, des mémoires à présenter au Chancelier et un traité passé entre Panckoucke et La Beaumelle. Les protections de La Beaumelle ne purent prévaloir sur l'hostilité de Maupeou à l'égard de l'*Encyclopédie*.

En juin 1771 La Beaumelle s'engage encore par un acte de société avec les graveurs Gautier Dagoty père et fils à rédiger les notices historiques de la *Galerie d'illustres, ou Portraits de personnes célèbres en tout genre & en tout pays, actuellement vivantes*, ouvrage de gravure & d'histoire, proposé par souscription. Cette entreprise se révélera éphémère.

Le seul vrai succès de La Beaumelle durant son long séjour parisien est d'obtenir le titre d'homme de lettres attaché à la Bibliothèque du Roi. En décembre 1770, il nourrit l'espoir de succéder à l'abbé Alaric récemment décédé. Le duc de La Vrillière l'informe le 7 mai 1771 de sa nomination, mais il n'en reçoit le brevet que le 7 mai 1772. Il échoue en octobre 1771 à se voir attribuer le logement de fonction attaché à cette place et devenu vacant à la mort de l'abbé Boudot. Le 1^{er} avril 1772, à la suite de la mort de Duclos il est nommé commis à l'arrangement des manuscrits à la Bibliothèque du roi, mais il n'en recevra pas les appointements correspondants de 1 200 £. Il est vrai que le contrôleur général Terray fait alors la chasse aux dépenses et réduit les pensions. Lorsque La Beaumelle se résout à quitter Paris pour accompagner sa femme qui désire accoucher à Mazères de leur second enfant, il ne peut se féliciter que de cette marque de reconnaissance. Il n'a publié aucun de ses manuscrits et n'a obtenu aucune place lucrative malgré les efforts d'Anne de Faverolles pour lui en acquérir une dans les finances et ses propres tentatives pour être nommé historiographe royal.

L'annotation de ce volume dont la majeure partie concerne Paris a présenté des difficultés particulières. Le plan Turgot de la ville de Paris permet de repérer dans le cul-de-sac Saint-Thomas du Louvre l'immeuble avec porte cochère dans lequel les La Condamine louent le rez-de-chaussée et Anne de Faverolles le premier étage et le second qu'elle met à la disposition de La Beaumelle. Mais Hébert le propriétaire semble y posséder un autre bien, et le comte de Scallier réside aussi dans ce cul-de-sac appelé parfois Matignon, peut-être dans l'appartement qu'il loue à La

Beaumelle au moment de son départ pour Mazères et dans lequel il viendra mourir l'année suivante.

Si La Beaumelle peut se prévaloir d'être connu de plusieurs personnes «de la première considération», il n'est pas aisé de préciser tous les membres de son entourage proche. Parmi les jeunes femmes qu'il fréquente, nous ne sommes pas parvenus à identifier Mme Dupin et Mme Rousseau, les précisions fournies par Mlle de Faverolles pour cette dernière s'étant révélées erronées. Nous n'avons pas réussi non plus à préciser les activités à Paris de trois de ses amis, le marquis de Bandol, l'abbé Durand et M. Roze, et leur statut social reste imprécis.

Nous publions *in extenso* le Journal de Jean Angliviel durant son séjour à Paris de février à août 1771. Cette chronique minutieuse (certaines indications nous ont échappé) d'une période politiquement agitée est tenue par un Cévenol curieux de tout comprendre et de tout visiter. Comme le fait La Beaumelle, toujours «parlementaire» malgré ses liens avec le pouvoir, il note aussi bien les avantages de la réforme Maupeou que les épigrammes dirigées contre elle.

PRINCIPES DE L'ÉDITION

Sous le terme de correspondance générale de La Beaumelle, nous comprenons :

- les lettres de La Beaumelle ainsi que les lettres à lui adressées, que nous publions dans leur intégralité ; ces lettres sont parfois publiées à partir de brouillons ou de minutes ;
- les lettres fictives de La Beaumelle, les préfaces et dédicaces, imprimées ou non, si elles ont une date précise ;
- les lettres entre tiers dont nous ne publions que les passages relatifs à La Beaumelle, ainsi que parfois des extraits apportant des informations utiles. Dans ce cas-là, nous ne transcrivons pas systématiquement les formules de politesse, les adresses ou les incipit.

Toutes ces lettres sont publiées dans l'ordre chronologique et numérotées les unes à la suite des autres. Le numéro de référence de chaque lettre est précédé des initiales LB.

- En documents à la fin de chaque volume, des extraits de périodiques concernant La Beaumelle ou ses ouvrages, des factures, reçus, quittances, souscriptions, connaissements, traités et contrats d'édition, préfaces, extraits de livres de raison ou de journaux personnels. On y

trouvera aussi des documents constituant des sources inédites d'histoire locale, en particulier sur les affaires touchant au protestantisme et qui concernent La Beaumelle.

Ces documents sont numérotés les uns à la suite des autres. Les numéros de référence, précédés des initiales LBD, renvoient soit à un document unique, soit à une série de documents. Dans cette rubrique, l'ordre chronologique n'est donc pas le seul critère de présentation.

À la fin de chaque volume on trouvera un index des noms de personnes ou de lieux et des titres d'ouvrage, ainsi qu'une liste des lettres connues ou seulement attestées. La bibliographie générale sera publiée dans le volume final, mais les références bibliographiques sont fournies avec précision dans les notes de chaque tome.

PRINCIPES TYPOGRAPHIQUES

Les textes des lettres et des documents ont été reproduits en conservant l'orthographe des scripteurs, mais le souci d'en faciliter la lecture a conduit à pratiquer une correction silencieuse dans les cas suivants :

- Les apostrophes et les espaces entre les mots ont été ajoutés lorsqu'ils manquent.
- L'usage des majuscules a été normalisé : elles sont ajoutées aux noms propres et retirées aux noms communs.
- L'accentuation a été parfois modifiée, soit afin de permettre la distinction grammaticale d'homonymes (ou/où, a/à), soit pour éviter le e muet en fin de mot (pres/près, tres/très), soit enfin pour les verbes au subjonctif imparfait (addition du circonflexe).
- Les cédilles ont été ajoutées partout où elles manquent, et maintenues partout où elles existent.
- La ponctuation a parfois été modernisée (remplacement du deux-points par une virgule ou un point-virgule) ou suppléée quand elle manquait, mais en évitant d'intervenir trop lourdement et de casser le rythme du texte (on a ainsi privilégié la virgule ou le point-virgule au détriment du point qui appelle à la suite une majuscule).
- Les abréviations ont été restituées sauf si elles sont évidentes ou intentionnelles par prudence. Dans ce dernier cas elles sont données en clair en note. Me est restitué en Mme (sauf lorsqu'il s'agit de l'abréviation de Maître), Mde en madame.
- Les passages manquants – déchirures, taches – ont été restitués lorsqu'une lecture conjecturale était plausible. Ces passages figurent en italique entre crochets.

- Les mots oubliés ou les *lapsus calami* ont été restitués ou corrigés entre crochets droits.
- Les corrections sur les manuscrits – et notamment les brouillons – ont été transcrites : les passages biffés sont édités en texte barré. Les suscriptions ou souscriptions sont disposées entre barres obliques inversées.
- Les interventions éditoriales figurent en italique entre chevrons (par exemple : <déchirure>, <signature illisible>).
- Pour les adresses, on a renoncé à reproduire le doublet «à monsieur monsieur» qui était une marque de politesse. Toute l'adresse est reproduite à la suite, mais les alinéas sont séparés par des barres obliques.
- Pour les lettres entre tiers déjà publiées, par souci d'homogénéité nous en avons adapté la transcription à nos normes typographiques. Quand il ne s'agit pas de lettres entre tiers, nous donnons souvent un texte plus exact et parfois plus complet.

PRINCIPES DE L'ANNOTATION

- L'indication du lieu et de la date est systématiquement donnée au commencement de chaque lettre. Quand elle est mise entre crochets droits, cette indication ne figure pas à cette place dans le manuscrit ou elle est restituée.
- À la fin de chaque lettre sont données la localisation du manuscrit et le cas échéant la référence de son édition imprimée. Les lettres non conservées mais attestées sont indiquées dans la liste chronologique en fin de volume. La plus grande partie de cette correspondance provient des Archives Angliviel de La Beaumelle, auxquelles renvoie l'abréviation ALB suivie de la cote du document.
- Une rubrique «Remarque» donne le cas échéant des précisions sur l'état du manuscrit, tel problème de datation, etc.
- Les lettres du tome édité et des tomes précédents sont désignées par leur numéro de référence LB (et les documents par LBD). En revanche, les renvois aux lettres qui seront publiées dans les volumes ultérieurs en indiquent la date ainsi que, le cas échéant, le scripteur et/ou le destinataire.
- Chaque fois qu'il est possible, nous précisons la lettre à laquelle répond celle que nous publions : le lecteur est invité à y rechercher lui-même les indications nécessaires à sa compréhension.
- Vu l'originalité de cette correspondance et la nouveauté de cet aspect pour la plupart des lecteurs, nous avons privilégié l'annotation et la

documentation concernant le protestantisme français en cette période où il est interdit et réputé ne plus exister.

- Le prénom du scripteur ou du destinataire n'est pas donné quand nous n'avons pas réussi à l'identifier. Par souci de clarté parce qu'ils portent le même prénom, nous distinguons Angliviel père et Jean Angliviel le frère.
- Les personnages, ouvrages ou événements ne sont pas élucidés en note lorsqu'ils ont mis en échec notre sagacité.
- L'annotation des lettres déjà publiées a été complétée, revue et corrigée (c'est le cas notamment de l'édition de la correspondance de Voltaire par Th. Besterman, que son hostilité à La Beaumelle a entraîné à bien des erreurs).

Afin de faciliter la compréhension de certaines recommandations, précisons que la cherté de la poste, dont le prix est acquitté par le destinataire, et le souci de sûreté et de confidentialité conduisent les contemporains à recourir le plus souvent possible à des porteurs occasionnels, amis ou autres « commodités ».

Rappelons aussi les valeurs relatives des monnaies françaises au XVIII^e siècle :

12 deniers = 1 sol ou sou (s.)

20 sous = 1 livre (£) ou 1 franc

3 livres = 1 écu

10 livres = 1 pistole

24 livres = 1 louis